



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 A LA CONVENTION
D'EXPOSITION ENTRE LA VILLE DE
VINCENNES ET JONATHAN RODITI**

**DÉCISION N° DM-21-357
EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-496 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte Gauvain, adjointe au maire ;

VU la décision n°DM-20-285 en date du 10 novembre 2020 relative à la convention d'exposition entre la ville de Vincennes et Jonathan Roditi pour l'organisation de l'exposition intitulée « D'Addis à Gondar », du 9 au 27 novembre 2020 ;

CONSIDÉRANT la proposition de Jonathan Roditi; dont le siège social est situé au 29 rue Jacques Louvel-Tessier - 75010 Paris, de reporter, suite à l'épidémie de Covid-19, l'organisation de l'exposition intitulée « D'Addis à Gondar », à la période du 4 au 29 octobre 2021 (initialement prévue du 9 au 27 novembre 2020), dont le coût est fixé à 1 645 € (mille six cent quarante-cinq euros) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du Forum de la solidarité internationale et la programmation culturelle.

D É C I D E

DE SIGNER avec Jonathan Roditi, dont le siège social est situé au 29 rue Jacques Louvel-Tessier - 75010 Paris, un avenant à la convention d'exposition pour le report de l'exposition intitulée « D'Addis à Gondar », à la période du 4 au 29 octobre 2021 (initialement prévue du 9 au 27 novembre 2020), dont le coût est fixé à 1 645 € (mille six cent quarante-cinq euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211012-lmc1H8811H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/10/2021 Date de Publication : 12/10/2021

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des
relations internationales,

Signé

Brigitte GAUVAIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211012-lmc1H8811H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/10/2021
Date de Publication : 12/10/2021